



## Les effets des violences conjugales sur le droit au séjour / La dissolution du mariage en droit international

**COUT DE LA SESSION : 190 Euros TTC par personne (gratuité pour les bénévoles associatifs\*)**

**DUREE DE LA SESSION : 7 heures réparties sur 1 journée**

**NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes**

**INTERVENANTE : Aurélie Bédu**

C I C A D E

### Introduction

- ▶ Cadre juridique applicable.
- ▶ Définitions.

### Les effets des violences conjugales sur le droit au séjour

- ▶ La rupture de la communauté de vie en raison des violences conjugales :
  - Le régime de droit commun prévu par le CESEDA :
    - Les conjoint(e)s de français.
    - Les bénéficiaires du regroupement familial.
    - Les bénéficiaires d'une ordonnance de protection.
    - Les personnes étrangères en situation irrégulière.
  - Le statut particulier des ressortissant(e)s algérien(ne)s.

### La dissolution du mariage en droit de la famille international

- ▶ Les types de divorce en droit français :
  - Le divorce par consentement mutuel.
  - Le divorce par acceptation de la rupture du mariage.
  - Le divorce pour altération définitive du lien conjugal.
  - Le divorce pour faute.
- ▶ Le tribunal compétent.
- ▶ La loi applicable.
- ▶ La reconnaissance et l'exécution des jugements de divorce étrangers.

### Date et lieu de formation :

- ▶ **9 octobre 2020 à Montpellier**

\* sous réserve de justificatif et dans la limite des places disponibles.

### OBJECTIFS DE LA SESSION

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

### PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public ...

### METHODE DE TRAVAIL

La formation proposée privilégie une pédagogie interactive basée sur une approche accessible et pratique des thèmes abordés. Elle est assurée par une juriste spécialisée en droit de la famille. Cette dernière s'appuie non seulement sur la connaissance et l'analyse des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets. Les temps d'échanges sont favorisés afin de permettre la confrontation des approches et d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des outils distribués lors de la formation.

La journée regroupe 20 personnes au maximum.

### SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur ainsi que des outils méthodologiques et pratiques.

### FORMATRICE

**Aurélie Bédu** : Permanente du CICADE depuis 1999 - Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.